

Niederanven, le 21 novembre 2024

AVIS AU PUBLIC

(3A/2024/2783/173)

Il est porté à la connaissance du public, que Monsieur **Jean-Marie HARSCH** a introduit auprès de l'Inspection du Travail et des Mines une demande d'autorisation relative à *l'exploitation d'un appareil élévateur à plateforme pour personnes à Ernster, 9, Op der Woelt.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven du 21 novembre 2024 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,



Fréd Ternès



le secrétaire,



Bob Scholtes